



Jean-Louis Banès

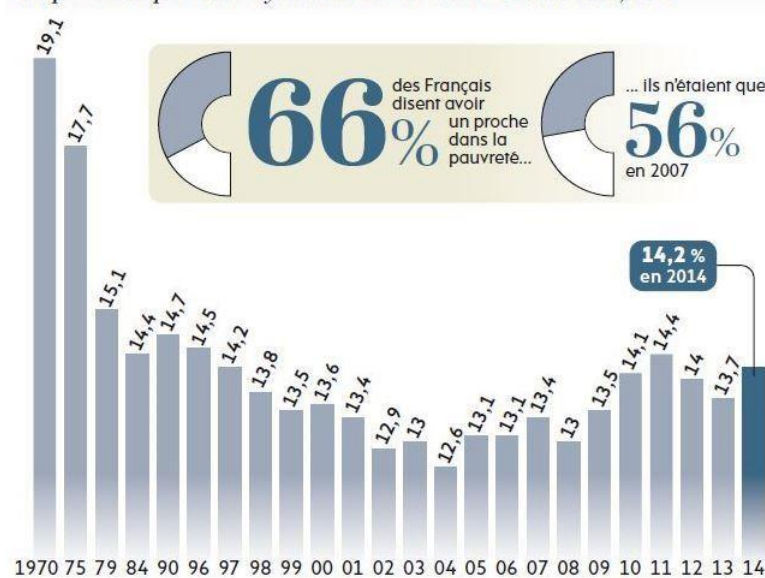


résister, transmettre, construire

**8,6 millions de pauvres, 6 millions de chômeurs, en attendant le retour du plein emploi
il faut rassembler les Français autour d'un nouveau PROJET DE SOCIÉTÉ**

LA PAUVRETE PROGRESSE EN FRANCE

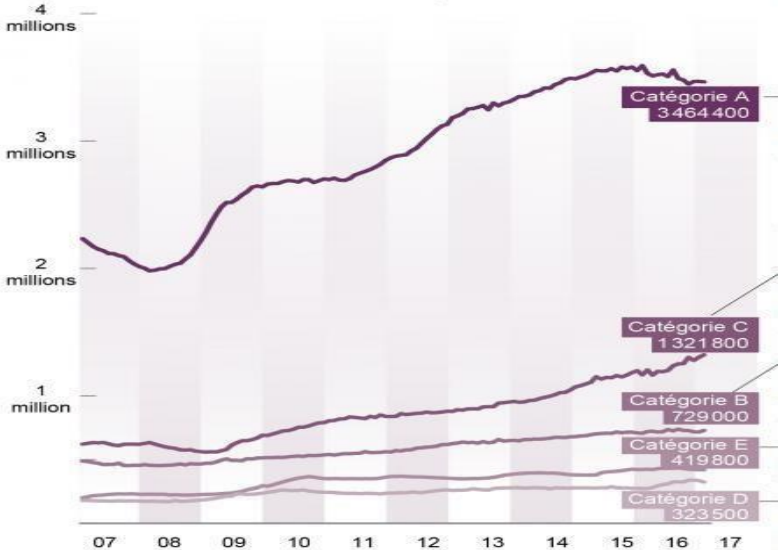
Proportion de personnes ayant moins de 60 % du revenu médian, en %



CHÔMAGE

LES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR CATÉGORIE

6 258 500 demandeurs d'emploi inscrits à fin février 2017 à Pôle emploi



*personne ayant travaillé + de 78h dans le mois. **personne ayant travaillé - de 78h dans le mois. ***contrats aidés, créateurs d'entreprise. ****en formation, en maladie... Source : Dares.

Le Revenu de Base représente LA mesure globale que le Parti Chrétien Démocrate préconise. En effet, le PCD considère qu'une crise profonde ébranle les **quatre piliers indispensables** au renforcement du lien social :

- Crise du **sens** de l'existence individuelle,
- Crise de la **reconnaissance** des personnes et de leur rôle social,
- Crise de la **complexification** des relations et des démarches institutionnelles,
- Crise de l'**appartenance** à une communauté et un projet.

La proposition du Revenu de Base vise à répondre à cette crise générale en revalorisant symboliquement et matériellement :

- **tous les temps de la vie** (l'âge adulte mais aussi les jeunes et les personnes âgées)
- **toutes les formes d'activité** (le salariat mais aussi le bénévolat),
- **toutes les situations de vie** (les valides mais aussi tous les handicaps).

L'attention portée à autrui doit enfin être reconnue comme aussi indispensable à la vie en société que les

RSA (selon la formule actuelle), toutes les prestations familiales (APL, AF, ACF, ASF, ARS, les quatre prestations PAJE), la prime de rentrée, la prime de Noël, les réductions de taxe d'habitation et de redevance audiovisuelle (et taxes foncières le cas échéant), tous les tarifs sociaux, les cartes transport, la CMU, la CMUC et PACS, et la prime pour l'emploi



**Nouvel impôt payé par tous
310 Md€**

**Revenu de Base pour 65 millions de français
Non soumis à l'impôt**

400 € par mois par adulte

200 € par mois par enfant de moins de 18 ans

valeurs marchandes. **Car tout échange est par principe porteur de richesses.**

De ce fait, le Revenu de Base n'est ni une allocation, ni un revenu minimum, mais la traduction dans la réalité économique de la **part de l'héritage en partage pour tous les citoyens**, produit par les savoir-faire des générations passées et à faire fructifier pour les générations à venir.

Ainsi, le Revenu de Base est certes un nouveau droit civique, signe de l'appartenance à une communauté, mais aussi le **corollaire d'un devoir**, celui de **transmettre cet héritage aux générations futures**.

Très concrètement, le Revenu de Base donne la possibilité de **libérer du temps** pour des activités autres que l'activité salariée.

L'instauration de ce revenu garanti de la naissance à la mort serait accompagnée de la suppression de nombreuses prestations aujourd'hui versées, un dispositif unique, simple à verser et totalement compréhensible, remplaçant le maquis des innombrables dispositifs de protection sociale existants.

Pourquoi changer?

Notre **système social et fiscal actuel** est tellement complexe qu'il est devenu illisible et crée **un sentiment d'injustice et d'assistanat**.

Un exemple frappant vient de la comparaison entre un couple de travailleurs au Smic, sans enfant, qui paie l'impôt sur le revenu et ne bénéficie pratiquement d'aucun avantage fiscal, alors qu'une personne isolée sans travail cumule les aides sociales et fiscales.

La différence de traitement entre ceux qui bénéficient d'une aide comme le RSA et les autres qui en sont écartés est souvent bien difficile à justifier ! De plus, seuls 50 % des ménages paient l'impôt sur le revenu.

Il faut simplifier drastiquement ce système incompréhensible et reconnaître enfin que chacun a un rôle dans la société, tout simplement. Pour cela, chacun doit participer de deux manières :

- 1. en recevant un revenu de base identique, quelles que soient son activité et la situation de sa vie ;**
- 2. en contribuant à la solidarité de manière identique, afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la société française, tout en étant encouragé à l'activité.**

Les avantages

➤ **Cette réforme se fait à budget constant de l'État : elle ne coûte aucun euro supplémentaire à la collectivité.**

➤ Elle permet **d'alléger les cotisations sociales** de 53 milliards d'euros, soit autant de gains en compétitivité pour les entreprises.

➤ **Le système est simplifié** (suppression de la myriade des allocations sociales existantes, suppression des niches fiscales), lisible (seulement deux tranches d'imposition) et équitable (imposition des revenus du capital au même titre que ceux du travail).

➤ **Chaque personne, du simple fait qu'elle existe, est source de richesses pour la communauté.**

Chacun est cohéritier du capital culturel, social et technologique produit par les générations précédentes et doit travailler à le faire fructifier pour les générations à venir.

➤ **Les Français attendent un projet de société qui permette de leur redonner une dignité en dehors de toute notion de rentabilité** et de renforcer la cohésion sociale. C'est pour cette raison que le Revenu d'existence est versé de façon inconditionnelle à toute personne, quelle que soient son sexe, son âge ou son origine sociale.

➤ **Le Revenu d'existence remet à plat les systèmes d'allocations ou de rémunérations.** Son introduction entraîne la suppression de certaines allocations, des simplifications administratives et des redistributions qui ont un impact positif sur la consommation, la confiance et la démographie.

➤ Aujourd'hui, **la multiplication des seuils de perception des allocations** (âge, ressources, situation...) contribuent à diminuer l'acceptation de la solidarité (impression de toujours payer pour les autres), à stigmatiser les bénéficiaires et à les enfermer dans des « **trappes de pauvreté** ».

➤ **Le Revenu d'existence renverse le système de l'assistanat** en permettant une simplification générale et une grande transparence. Au lieu d'une juxtaposition d'aides catégorielles, il constitue une allocation pour tous. De plus, **il remet chaque citoyen dans une situation de responsabilité**: chacun dispose d'un même minimum vital inconditionnel et demeure responsable de percevoir des revenus supplémentaires tirés de son activité.

➤ **Le Revenu d'existence n'est touché directement que par ceux qui ne perçoivent rien** : les bénévoles, les parents qui élèvent leurs enfants, les personnes en fin de droit, etc. Il n'en demeure pas moins un filet de sécurité pour tous.

➤ **Le Revenu d'existence permet l'intégration sociale d'individus qui se marginalisent** en raison de leur absence de revenus et de reconnaissance sociale. Il pâlie directement aux situations de misère tout en provoquant une profonde dynamisation des systèmes de solidarité.

➤ **Le Revenu d'existence permet d'accompagner les grandes mutations du XXIème siècle** qui bouleversent notre rapport au temps, au travail et à l'argent. Il donne un sens et une cohérence à toutes les autres mesures susceptibles de renforcer la cohésion sociale, dans une perspective **de responsabilisation des citoyens**. De plus, **le Revenu d'existence** permet au citoyen de faire le choix d'une plus grande disponibilité en matière de vie associative.

➤ Il s'agit d'une vraie **solidarité nationale**, qui ne laisse personne en dehors, puisque tout le monde reçoit dès la naissance et puisque tout le monde contribue à l'effort de la nation.

La contrepartie du revenu de base : L'impôt payé par tous

Dans ce système, tous les citoyens payent l'impôt sur le revenu contre seulement 50 % des ménages actuellement, et essentiellement la classe moyenne. les revenus du capital sont imposés au même titre que ceux du travail.

Afin de s'assurer de l'équité du mécanisme, il est prévu deux taux d'imposition :

- pour les ménages qui gagnent entre 0 et 20 000 euros net par an, leurs revenus seront taxés à 20 %.
- pour les ménages qui gagnent plus de 20 000 euros net par an, leurs revenus seront taxés à 20 % de 0 à 20 000 euros et à 35 % sur les revenus supplémentaires.

Le produit de ce nouvel impôt sur le revenu est de 310 milliards d'euros (sur la base du budget 2010).

L'impôt sur le revenu des personnes physiques, tel que nous le connaissons aujourd'hui, disparaît, avec toutes ses imperfections et toutes ses niches fiscales, inéquitables et trop souvent inefficaces. il est remplacé par un impôt payé par tous les citoyens sur tous les revenus

Quels sont les autres changements dans le système actuel ?

La plupart des prestations sociales actuelles sont supprimées (RSA, ASS, prime de Noël, allocations familiales, complément familial, allocation de base de la PAGE, allocation de rentrée scolaire, exonérations diverses...).

- En revanche, sont conservées les prestations suivantes :
- les pensions de retraite (financées par les cotisations sociales)
- les pensions de chômage (financées par les cotisations sociales)
- les congés maternité et parentaux (financées par les cotisations sociales)
- la branche « maladies professionnelles & accidents du travail » (financée par les cotisations sociales)
- le système de santé
- la compensation du handicap

Par ailleurs, les aides personnelles au logement sont recentrées sur les ménages les plus en difficulté, transformées en un budget géré par les communes, pour donner un coup d'accélérateur au développement des capacités d'accueil.



QUELS SONT LES CONSÉQUENCES POUR LES MÉNAGES, LES FAMILLES, LES ENTREPRISES, L'ÉTAT ?

une

UN IMPACT NUL SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT

AUJOURD'HUI (BASE BUDGET 2010)	DEMAIN AVEC LE REVENU DE BASE
Impôt sur le revenu (IRPP) = 52 Md€ Cotisations sociales = 386 Md€	Nouvel impôt sur le revenu = 310 Md€ Cotisations sociales = 386 - 53 = 333 Md€
Contribution Sociale Généralisée (CSG) = 94 Md€ Impôts sur consommation (dont TVA) = 224 Md€ Impôt sur les sociétés (IS) = 35 Md€	Contribution Sociale Généralisée (CSG) = 94 Md€ Impôts sur consommation (dont TVA) = 224 Md€ Impôt sur les sociétés (IS) = 35 Md€
Allocations familiales = 40 Md€ Quotients conjugal & familial = 37 Md€ Prestations sociales = 20 Md€ Allocations logement = 14 Md€	Revenu de Base = 310 Md€ Aides au logement recentrées sur les publics les plus fragiles = 7 Md€
SOLDE = 680 MILLIARDS D'EUROS	SOLDE = 679 MILLIARDS D'EUROS

Hausse du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires

Pour les ménages sans ressource ou avec des revenus faibles, la conjonction du revenu de base avec une aide au logement renforcée permet d'assurer une amélioration notable des conditions de vie, tout en éliminant l'effet de trappe constitué par les mécanismes actuels.

Les jeunes adultes de 18 à 25 ans sans ressource, qui sont actuellement exclus du RSA, gagnent nettement.

Les 50% des revenus les plus bas gagnent entre 10% et 20% de plus que leur revenu disponible actuel.

Les classes moyennes (les 40% de revenus au-dessus) voient une augmentation d'environ 5% de leur revenu disponible actuel.

Seuls les 10% les plus riches contribuent légèrement plus à la solidarité nationale, en raison de la perte du bénéfice de toutes les niches, crédits d'impôts et exonérations.

Un système plus simple pour les familles

les allocations familiales sont supprimées et sont remplacées par le versement de 200 euros par mois et par enfant dès le 1er enfant. Cela constitue de fait une forme forfaitaire de quotient familial, le rendant plus équitable que le système actuel qui bénéficie essentiellement au 1% les plus riches.

Une imposition plus juste des revenus du travail et du capital

Les revenus financiers, relativement moins imposés actuellement que les revenus du travail, sont traités à l'identique. Cela permet un rééquilibrage de la contribution publique, entre revenus du travail et revenus financiers.

Un gain en compétitivité pour les entreprises

Les prestations familiales sont actuellement financées en grande partie par des cotisations sociales prélevées sur les salaires, à hauteur de 53 milliards d'euros.

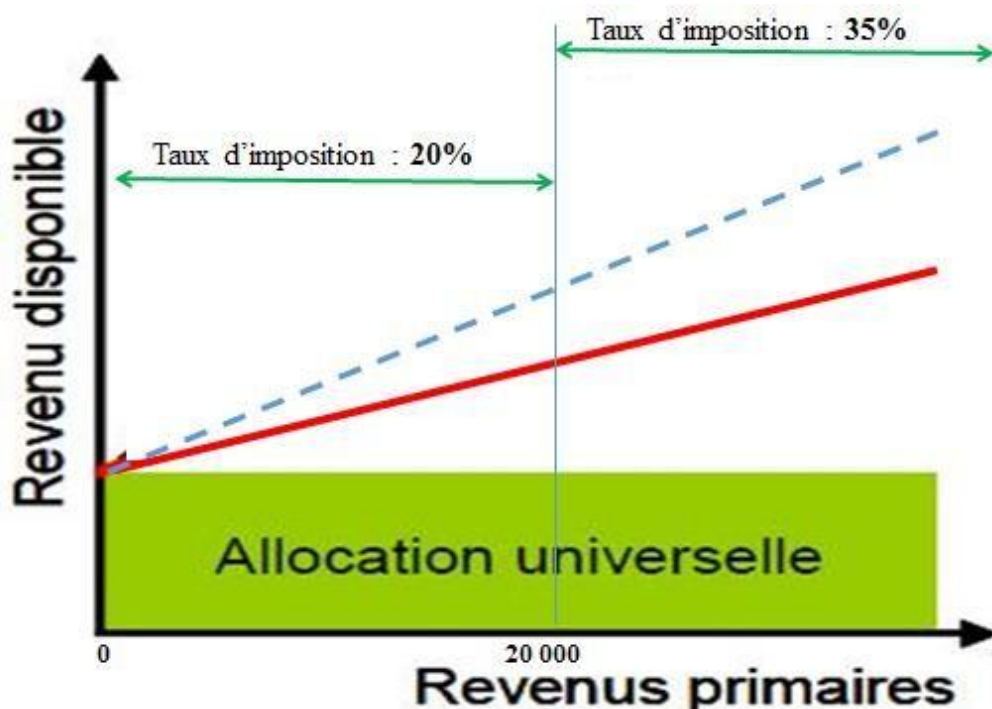
Ces prestations disparaissant avec la mise en œuvre du revenu de base, c'est autant d'allègement des cotisations sociales pour renforcer la compétitivité de nos entreprises.

Exemple

Prenons l'exemple d'une famille de 2 enfants dont les parents travaillent tous les 2 au Smic (35 heures par semaine). Ils perçoivent actuellement 124 € par mois d'allocations familiales, 42 € de RSA (d'activité), des allocations de rentrée scolaire de 586 € en septembre, une prime pour l'emploi (ppe) annuelle de 1266 € et paient 98 € d'impôt sur le revenu. À condition qu'elle accomplisse toutes les démarches auprès des différentes administrations, l'état aide cette famille à hauteur de 312 € par mois.

Avec le **nouveau système**, cette même famille reçoit de l'état, sans avoir aucune formalité à effectuer, une aide de **1200 euros par mois (400 euros de revenus de base par adulte et 200 euros par enfant)** et paye 20% d'impôt sur ses 2145 € de revenu net, soit un impôt mensuel de 429 €.

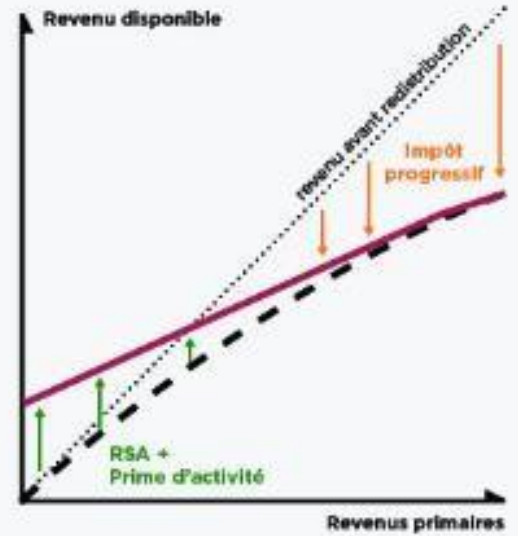
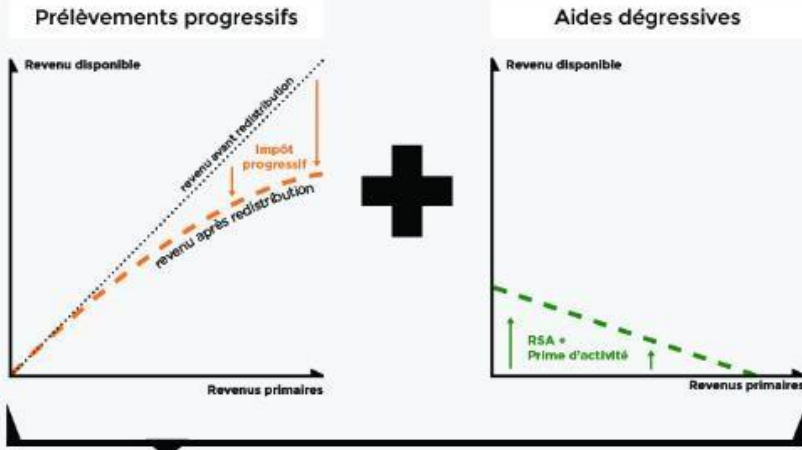
Le **gain net par rapport à la situation actuelle est de 455 € par mois**, soit 21% du revenu d'activité.



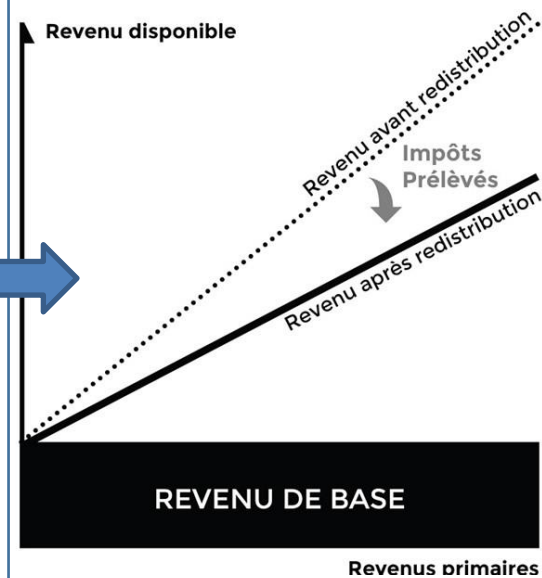
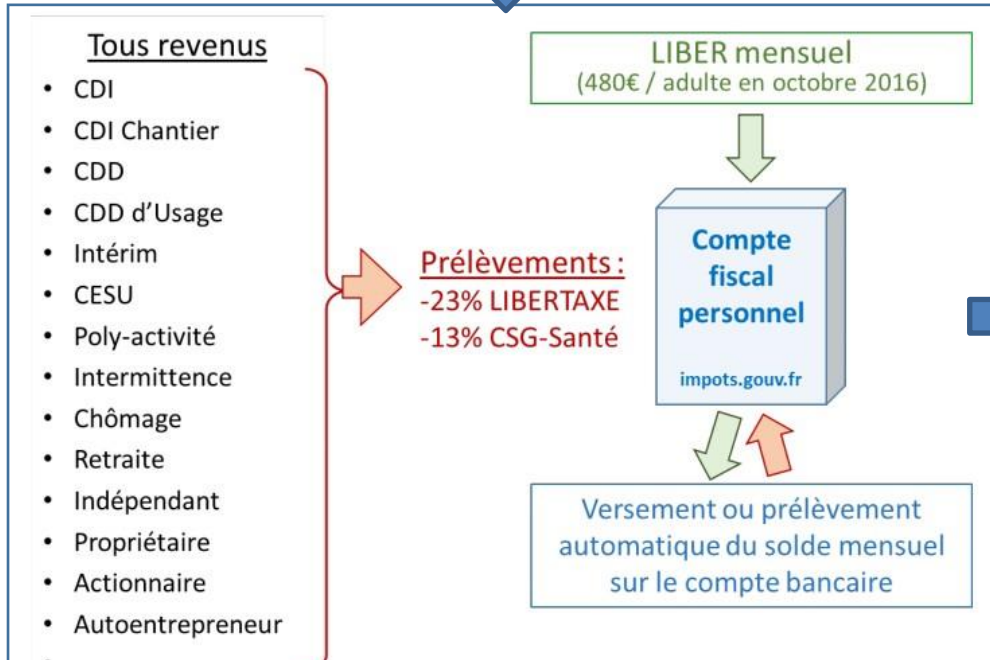
UNE NOUVELLE REDISTRIBUTION

d'après un schéma de Marc de Basquiat HUGO STÉPHAN - MFRB

SYSTÈME ACTUEL



REVENU DE BASE



le Liber a vocation à remplacer plusieurs des minima sociaux ou aides existants et **la Libertaxe** à remplacer plusieurs cotisations sociales et fiscales.

Une ALLOCATION SOCIALE UNIQUE, plafonnée et fiscalisée pour économiser 10 milliards d'euros



1. Le maquis des prestations et des acteurs

Plus de 100 aides différentes

330 caisses et guichets différents

Autre difficulté, les montants des aides sont souvent calculés par un organisme... mais versés pour compte d'une autre entité. Ceci entraîne des échanges fastidieux d'informations et de flux financiers entre les organismes qui enflent d'année en année.

Montant des transferts financiers entre les organismes de protection sociale en milliards d'euros

En milliards d'euros	1990	2000	2010	2013
Transferts entre les organismes de protection sociale	37,2	78,4	137,5	213,3

Mars 2013:
Le Mouvement français pour le revenu de base est créé.
Jean-Louis Banès
membre fondateur

LIBER,
un revenu de liberté pour tous.

Éditions de l'Onde / GenerationLibre